

N° 2023/22

Commune de Saint Paul Cap de Joux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 Avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril 2023 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le 5 avril 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Jean-Philippe MOULY, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Thierry VIALARD, Ernest DURAND, Carole CARNEMOLLA COUSIN, Cédric FABRE, Zalifaou BERNÈS, Michèle GUIRAUD, Christian BELAUT.

Excusés : Brigitte BILLOUX,

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Détermination et affectation du résultat de l'exercice 2022 sur la gestion de l'exercice 2023

Le Conseil Municipal,
après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice, considérant qu'il convient de déterminer le besoin de financement de la section d'investissement ainsi qu'il suit :

Déficit d'investissement cumulé au 31/12/2022			(D1)
Reste à réaliser en dépense au 31/12/2022	Chapitre 20	0,00	
	Chapitre 21	0,00	
	Chapitre 23	54 000,00	
<i>Total reste à réaliser</i>		54 000,00	(D2)
TOTAL DES DEPENSES A FINANCER (D2)		54 000,00	(D3)
Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2022		11 582,26	(R1)
Reste à réaliser en recette au 31/12/2022	Chapitre 10		
	Chapitre 13	102 516,00	
	Chapitre 16		
	Divers		
<i>Total reste à réaliser</i>		102 516,00	(R2)
TOTAL DES RECETTES (R1 + R2)		114 098,26	(R3)
BESOIN DE FINANCEMENT (D1 + D3)- R3 - Positif		60 098,26	
Après avoir constaté le résultat de fonctionnement au 31/12/2022			
Résultat comptable de l'exercice			
Résultat antérieur reporté			
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE A AFFECTER		326 396,87	
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :			
<i>Excédent de fonctionnement capitalisé</i>		0,00	
à inscrire au C/1068 du budget 2023			
<i>Report à nouveau (C/11 de la balance)</i>		326 396,87	
à inscrire ligne 002 du budget 2023			

Délibération adoptée à l'unanimité sans abstention.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire : Laurent VANDENDRIESSCHE

 